

ETAPE - PERIGUEUX – SAINT ASTIER 21,5 km

H = Hébergement. C = Commerces.

0 – PERIGUEUX

De la cathédrale, revenir au giratoire, prendre la rue Victor Hugo sur 800 mètres.

Prendre à droite la rue Lagrange Chancel. Au bout à gauche rejoindre la rue Pierre Sépard, la suivre par la droite sur 150 mètres, puis la couper pour passer sous le pont. Aller à droite, chemin Feutres de Toulon et poursuivre jusqu'au :

2,4 - Rond-point, traverser et emprunter le passage protégé en montant le long de la rivière. Au feu aller à gauche puis à droite rue Pierre de Brantome.

Au bout à droite, nouveau rond-point rester à gauche et rejoindre un troisième rond-point (golf). Traverser pour aller en face vers

6, 3 - l'Abbaye de Chancelade. En haut de la place de l'abbaye aller à gauche dans le chemin (GR), couper la route et prendre rue des Maines. En haut de la place prendre la petite rue à droite. Au carrefour à gauche et au suivant aller en face, chemin des Gérauds. Carrefour, rue E. Manet puis à gauche Chemin des Pruniers. A la route à gauche et à 50 mètres, au carrefour aller tout droit vers Terrassonie (abandonner le GR).

8 – Carrefour, prendre en face le chemin de Terrassonie, passer 2 Carrefours en allant tout droit pour rejoindre (petite route tranquille)

9,3 – Les Andrivaux, chemin de la Commanderie puis des Templiers, traverser le village en montant raide. A la sortie, parcourir environ 300 mètres et tourner à gauche dans le chemin en sous-bois (Carrefour de GR). Suivre le GR à travers bois puis le quitter (ATTENTION)

12 – pour monter à droite à 90° et ensuite redescendre vers la D 710. La couper, faire 50 mètres à gauche, s'engager à droite dans le chemin de Pracoulier. A la route aller à gauche sur 1 km puis la quitter en prenant un chemin à droite pour monter au hameau

14,1 – Les Fieux, dans le hameau aller à droite et à gauche entre les maisons poursuivre en face dans le chemin qui descend. A la route à gauche vers

16,4 – Gravelle. (C). 100 mètres avant le rond-point aller à droite, couper la D 3. Aller en face, la route longe la rivière puis le Canal. Au pont aller droit dans le chemin

18,5 – Annesse. A la centrale électrique prendre à gauche et franchir l'Isle par la passerelle. Suivre la voie verte qui tourne à gauche puis à droite (ne pas aller tout droit vers Montanceix).

Rejoindre le Perrier puis le Lac Bleu, longer la rivière jusqu'au canal. Le suivre, puis au niveau de la route (RD 43), prendre à droite en direction du camping (Accueil Pèlerin). Pour rejoindre la ville traverser à nouveau la rivière.

21,5- Saint Astier

* Jonction château de Puyferrat (refuge pèlerin) en consultant l'étape suivante et le balisage.



SAINST-ASTIER